

En 2014, la région Centre-Val de Loire comptait un peu plus d'un million d'actifs. Un peu moins de 700 000 (soit les deux tiers) d'entre eux sont des navetteurs, c'est-à-dire qu'ils quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Et bien souvent (à 89 %), ces derniers ont recours à leur véhicule individuel pour effectuer ces déplacements quotidiens. Ce mode de fonctionnement induit nombre de nuisances au quotidien, tant pour les navetteurs eux-mêmes, souvent soumis à des temps et des coûts de trajets importants, à l'encombrement des routes... que pour leur environnement, par les émissions de polluants et de gaz à effet de serre qui engendrent des conséquences négatives sur la qualité de l'air et le climat, par le bruit ; il expose en outre ces navetteurs aux risques routiers. Ces impacts sont perceptibles surtout sur les axes de déplacements préférés.

Pour mieux mesurer l'ampleur de ce phénomène, et en dresser les principales logiques, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Insee se sont engagés dans une étude commune sur ce sujet majeur pour le quotidien de nombre d'habitants de la région. Outre un cadrage générique des navettes domicile-travail et des migrations résidentielles des actifs résidant dans la région, deux types de focus viennent affiner et moduler ces informations générales :

- dans un premier temps, les échanges avec la région Île-de-France ont été analysés plus précisément. La proximité de cette région et la concentration d'emplois qu'implique la région capitale induisent en effet un volume important d'échanges domicile-travail : 10 % de l'ensemble des navetteurs de la région Centre-Val de Loire se rendent ainsi quotidiennement vers la région parisienne.
- dans un deuxième temps, l'analyse a porté sur les principaux couloirs de déplacements identifiés. 25 axes ont été choisis, reliant les 19 plus importantes agglomérations de la région (et 2 autres hors région). Ces axes concentrent 256 000 actifs navetteurs potentiels, soit un peu plus du tiers des navetteurs résidant dans la région. Ce travail plus fin a permis de définir – et de comparer – certaines des caractéristiques socio-démographiques des actifs des secteurs périurbains. Les volumes et spécificités des déplacements domicile-travail ont également été établis axe par axe.

Les volumes, directions et caractéristiques d'un peu moins de la moitié des déplacements des navetteurs habitant la région sont ainsi étudiés, principalement dans les zones concentrant les plus forts enjeux en matière de mobilité. Ce travail d'analyse est destiné à éclairer les différents acteurs des politiques d'aménagement et de mobilité en région.

Christophe Chassande
Directeur régional de la DREAL

